

LA LETTRE

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté
de communes
du Pays de
Sommières

N° 001
OCTOBRE 2014

EDITO

Madame, Monsieur,

Vous recevez le premier exemplaire de la lettre d'information éditée par la Communauté de communes du Pays de Sommières.

Il paraît important aux élus de la communauté de vous apporter une information fiable et régulière sur l'action qu'ils mènent et sur les décisions qu'ils prennent dans cette période de réforme territoriale et d'incertitude financière. Dans le passé, la communauté a expérimenté divers supports : encart dans les publications municipales, bulletin, journal avec publicité, etc. La lettre d'information permet une information rapide. C'est un lien économique et écologique.

Nous espérons que son contenu répondra à vos attentes.

Cordialement,

Jean-Claude Herzog
Président



Rencontre avec Philippe Saurel, Maire de Montpellier, pour évoquer l'avenir de nos territoires



Jean-Claude Herzog et Philippe Saurel

A l'heure où l'on parle de millefeuille, de superposition d'échelon territorial et surtout de réforme visant à la simplification de notre administration, des idées émergent pour construire de nouveaux territoires à l'échelle des hommes. C'est dans ce contexte très particulier que Philippe Saurel, le tout nouveau Maire de Montpellier et Président de Montpellier Agglomération (future Montpellier Méditerranée Métropole), a rendu visite aux élus du bureau de la communauté de communes, le 9 octobre dernier.

Philippe Saurel a dans l'idée, et il n'est pas le seul, que les questions de développement touristique, de déplacements, d'aménagement de grandes infrastructures mais aussi d'environnement doivent être traitées à la bonne échelle pour répondre au mieux aux besoins des habitants.

Comment infléchir les grandes politiques nationales quand sur le terrain, les « petits » élus ruraux se trouvent isolés pour faire entendre leur voix ?

Dans leurs pratiques quotidiennes, les habitants et les

acteurs économiques et socioculturels dessinent de nouveaux territoires et transcendent les périmètres traditionnels de l'action publique. Les élus doivent faire de même et la solution est peut-être trouvée : la création d'un pôle métropolitain.

Le fait métropolitain dépasse les logiques institutionnelles et les frontières administratives. Il impose une action conjuguée des différentes collectivités dans le cadre de systèmes territoriaux élargis et interdépendants.

suite >

Avec la future région Languedoc, dont la capitale sera peut-être Toulouse, il faudra travailler en complémentarité au niveau des différentes intercommunalités (Alès, Nîmes, Narbonne) pour que notre grande région soit visible, lisible et attractive pour être mieux reconnue sur la scène des grandes métropoles européennes.

Le pôle métropolitain se présenterait comme l'aboutissement d'une coopération engagée entre

les différentes intercommunalités gardoises, héraultaises et audoises. Son activité aurait vocation à promouvoir un modèle de développement durable du territoire, à améliorer sa compétitivité et son attractivité ainsi que l'aménagement d'un territoire qui dépasse les limites départementales.

L'assemblée des élus communautaires a été très attentive à l'exposé du maire de Montpellier, prési-

dent de la toute nouvelle « Montpellier Métropole Méditerranée ». De nombreux échanges ont eu lieu sur la question de l'eau, du tourisme, de la création de solidarités entre les territoires, car la problématique des communes dépassent largement l'échelle du périmètre de la Communauté de communes du Pays de Sommières.

Affaire à suivre...





www.gard.fr



Communauté
de communes
du Pays de
Sommières

1-2-3

SOLEIL

16^{EME} FESTIVAL JEUNE PUBLIC

22-26 OCTOBRE 2014





les francas







Programme du Festival jeune public 1-2-3 Soleil

MERCREDI 22 OCTOBRE

Ouverture du festival
1, 2, 3 Soleil
Dans le cadre de la journée Mieux vivre ensemble organisée par les Francas du Gard.

POUR LA VIE
Cie Les voisins du dessus
Foyer municipal de Villevieille.

- 15h, séance réservée aux centres de loisirs, réservation obligatoire au centre de loisirs
- 18h, séance tout public, à partir de 9 ans.

JEUDI 23 OCTOBRE

GRAMME D'AME
Cie Marie Louise Bouillonne
Foyer municipal de Congénies.

- 14h30, séance réservée aux centres de loisirs, réservation obligatoire.
- 17h30, séance tout public, à partir de 5 ans.

VENDREDI 24 OCTOBRE

TIRAVOL
Cie Daraomai
Foyer communal de Calvisson à 18h30, tout public.

SAMEDI 25 OCTOBRE

Dans le cadre du festival Tout simplement hiphop organisé par l'association Da Storm.

CIRCLE VIBES
«CULTURES URBAINES»
Halles de l'ancien Champion à Sommières de 13h30 à 17h30, tout public. Gratuit.

LES ACTUALITES
Cie de l'Echelle
Salle de l'Orangerie à Salinelles à 19h, à partir de 6 ans.

DIMANCHE 26 OCTOBRE

SUR LE CHAPEAU D'ETOILES
Cie de l'Echelle
Foyer municipal d'Aujargues à 11h et 16h, de 6 mois à 3 ans.

DANS LA GUEULE DU GNOU
Cie Blabla Productions
Foyer municipal de Junas à 18h30, à partir de 5 ans.

BILLETTERIE RÉSERVATION

Depuis le 1^{er} jusqu'au 20 octobre : à l'Office de tourisme du Pays de Sommières, 5 Quai Frédéric Gaus-sorgues. Tél 04 66 80 99 30. www.ot-sommieres.fr

Pendant le festival : sur les lieux de spectacle.

Renseignement et informations : au centre de loisirs intercommunal La Saussinette, à Sommières. Tél 04 66 80 31 25 ou saussinette@francas30.org
Entrée individuelle : 4 €
Entrée Groupe (associations, centres de loisirs) : 3 € sur réservation uniquement.

